



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2018/3583

Dénominations de voies et d'espaces publics nouveaux : ZAC Confluence à Lyon 2e

Direction Déplacements Urbains

**Rapporteur** : M. SECHERESSE Jean-Yves

**SEANCE DU 29 JANVIER 2018**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 1 FEVRIER 2018

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 22 JANVIER 2018

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 1 FEVRIER 2018

DELIBERATION AFFICHEE LE : 7 FEVRIER 2018

**PRESIDENT** : M. KEPENEKIAN Georges

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. KEPENEKIAN, M. BRUMM, Mme DOGNIN-SAUZE, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. CORAZZOL, Mme GAY, M. GRABER, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme REYNAUD, M. DURAND, Mme RIVOIRE, M. LE FAOU, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. LEVY, Mme FRIH, M. MALESKI, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme GRANJON, M. REMY, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : M. BLACHE (pouvoir à M. DAVID), Mme SERVIEN (pouvoir à Mme CONDEMINE), Mme BERRA (pouvoir à M. GUILLAND), M. COLLOMB (pouvoir à M. KEPENEKIAN), Mme de LAVERNEE (pouvoir à Mme BALAS), Mme PERRIN-GILBERT (pouvoir à M. REMY), M. BERNARD (pouvoir à M. COULON), M. BOUDOT

**ABSENTS NON EXCUSES** : Mme MADELEINE

2018/3583 - DENOMINATIONS DE VOIES ET D'ESPACES PUBLICS NOUVEAUX :  
ZAC CONFLUENCE A LYON 2E (DIRECTION DÉPLACEMENTS  
URBAINS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 11 janvier 2018 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Le réaménagement du quartier de la Confluence, depuis plusieurs années, dessine un nouveau cœur de ville à Lyon. Dans le prolongement de l'hyper centre, au Sud de la Presqu'île, ce territoire profondément ancré dans l'histoire des Lyonnais continue sa mutation.

Dans le cadre de ce projet, des voies et espaces nouveaux sont créés, il convient donc de les dénommer.

Après avis auprès de M. le Maire du 2<sup>e</sup> arrondissement, je vous propose les dénominations suivantes :

- « **passerelle Florence Arthaud** » : passerelle piétonne reliant les quais Antoine Riboud et Arlès-Dufour, au-dessus de la place nautique.

Florence Arthaud (1957-2015) : Navigatrice.

Fille de Jacques Arthaud, ancien directeur des Editions Arthaud, spécialisées dans les ouvrages sur les voyages et l'aventure, Florence Arthaud commence très jeune à naviguer au large d'Antibes. Victime d'un grave accident en 1974, elle apprend le métier de skipper durant sa convalescence.

En 1978, elle participe à la première Route du Rhum et termine 11<sup>e</sup> du classement général, ce qui lui vaudra le surnom de « petite fiancée de l'Atlantique ».

Elle remporte cette course en 1990, et la même année, améliore de deux jours le record de la traversée de l'Atlantique nord à la voile en solitaire, détenu par Bruno Peyron.

Pour ces exploits, elle est élue championne des champions français par le journal l'Equipe, et est la seule sportive, avec Marielle Goitschel, à avoir obtenu à deux reprises le prix Monique Berlioux de l'Académie des sports (en 1978 et 1990), récompensant la meilleure performance sportive féminine de l'année écoulée.

Elle participe à de nombreuses courses jusqu'en 2007, mais arrête en 2010, n'ayant trouvé aucun sponsor pour participer à la Route de Rhum à l'occasion du 20<sup>e</sup> anniversaire de sa victoire.

Elle décède en 2015, dans un accident d'hélicoptère, sur le tournage d'une émission de télévision en Argentine.

- « **allée Lucien Bégule** » : allée entre le cours Charlemagne et la rue Smith, au Sud de la rue Casimir Perier.

Lucien Bégule (1848-1935) : Maître verrier lyonnais.

Formé en premier lieu à la photographie, avec les frères Lumière notamment, puis à la peinture avec Jean-Baptiste Chatigny, Lucien Bégule assiste Pierre Bossan lors de la construction de la basilique Notre-Dame de Fourvière.

Plus tard, il étudie les verrières de plusieurs cathédrales et décide de se consacrer à cet art.

Il ouvre donc son propre atelier en 1880. Celui-ci produira essentiellement des œuvres religieuses, pour la France et l'étranger (Egypte, Suisse, Brésil).

Ses vitraux les plus connus sont « Saint-Georges combattant le dragon », exposé au Musée des beaux-arts de Lyon, et « Louise Labbé », visible aux Musées Gadagne.

Pour ces vitraux, il a reçu respectivement une médaille d'argent et une médaille d'or aux expositions universelles de 1889 et 1900.

Le plafond de la salle des délibérations de la Préfecture de Lyon est, par ailleurs, une œuvre de Lucien Bégule.

Les ateliers de Lucien Bégule ferment après la loi de 1905 et il se consacre alors à l'archéologie.

Nommé conservateur des antiquités et objets d'art du département du Rhône en 1924, il est fait chevalier de la Légion d'honneur en 1928.

Il décède à Lyon le 2 février 1935.

- « **allée Susan Sontag** » : allée entre la rue Smith et la rue Delandine prolongée, dans le prolongement de l'allée Lucien Bégule.

Susan Sontag (1933-2004) : Essayiste, romancière et militante américaine.

Lectrice précoce, Susan Sontag se passionne pour la biographie de Marie Curie à l'âge de 6 ans. Elle obtient son baccalauréat à l'âge de 15 ans et entre à l'université de Chicago, puis d'Harvard et d'Oxford, pour étudier la philosophie, la littérature et l'histoire. Elle se marie à l'âge de 17 ans, et aura un fils, David Rieff, avec l'un de ses professeurs.

Elle divorce à l'âge de 26 ans, et entame alors sa carrière professionnelle en enseignant la philosophie et en publiant plusieurs articles dans différents magazines américains et britanniques.

S'en suivra une carrière d'essayiste et de romancière, par la parution de 17 œuvres, traduites en 32 langues, dont 4 romans et des pièces de théâtre.

Auteure engagée, Susan Sontag évoque dans ses essais les causes qu'elle soutient : « Sur la photographie », « La Maladie comme métaphore », « Le Sida et ses métaphores » ou encore « Devant la douleur des autres ».

Elle prend position contre la peine de mort, la guerre du Vietnam, et en 1992, dans Sarajevo en guerre, où son fils est correspondant, elle met en scène « En attendant Godot », la pièce de Samuel Beckett, avec des acteurs bosniaques, en solidarité aux habitants.

Avant son décès, elle s'était engagée contre la prison irakienne d'Abou Ghraib, en publiant « The Photographs are us ».

Elle décède fin 2004 à New York, et est enterrée à Paris, au Cimetière du Montparnasse.

- « **allée Jeanne Barret** » : allée entre la rue Delandine prolongée et le quai Perrache, dans le prolongement de l'allée Susan Sontag.

Jeanne Barret (1740-1807) : Botaniste, exploratrice.

Compagne et assistante de Philibert Commerson, qui l'initie à la botanique, Jeanne Barret l'accompagne, travestie en homme, lors de l'expédition scientifique organisée autour du monde par Louis-Antoine de Bougainville. En effet, à cette époque, la présence des femmes est interdite à bord des navires.

Pour participer à ce voyage, elle prend l'apparence d'un homme et se fait appeler Jean Barret. Elle participe à toutes les tâches et affronte la promiscuité masculine.

C'est à Tahiti, en 1768, qu'elle est démasquée par les insulaires. Elle sera cependant autorisée à poursuivre l'expédition jusqu'à l'île Maurice, où Philippe Commerson meurt en 1773.

Elle rentre en France en 1774, devenant ainsi la première femme à avoir réalisé un tour du monde.

En 1785, le roi Louis XVI lui attribue une rente de 200 livres, la désignant comme une « femme extraordinaire » et « ambassadrice des femmes sur toutes les mers du globe ».

Elle décède en 1807, à l'âge de 67 ans, et est enterrée au cimetière de Saint-Aulaye, en Dordogne, où sa tombe est toujours visible et visitée.

- « **place Hubert Mounier** » : place à l'angle des rues Delandine et Casimir Périer.

Hubert Mounier (1962-2016) : Auteur, compositeur, interprète et créateur de bande-dessinée.

Né à Lyon, Hubert Mounier monte son premier groupe en 1979, nommé Cleet Boris. Il gardera ce pseudonyme, sous lequel il publie plusieurs bandes-dessinées.

En 1985, il fait son premier passage au Printemps de Bourges avec son nouveau groupe, l'Affaire Louis Trio, composé de son frère, Vincent Mounier, alias Karl Niagara, et du guitariste François Lebleu, alias Bronco Junior.

En 1987, ils remportent la Victoire de la Musique de la Révélation, catégorie « Groupe ».

Le groupe produira trois albums avant qu'Hubert Mounier ne reprenne son nom de l'état-civil pour une carrière solo.

Son premier album solo, pour lequel il collabore avec Benjamin Biolay, de qui il deviendra très proche, paraîtra en 2001.

Poursuivant également sa carrière d'auteur de BD sous son nom de Cleet Boris, il publie en 2011 « la Maison de pain d'épice » ainsi que « la Maison de pain d'épice, journal d'un disque », disque et sa bande-dessinée associés, sous le mode autobiographique, et dans lesquels il rendra hommage à son ami.

Il travaillait sur un nouvel album de bande-dessinée lorsqu'il est décédé brutalement en 2016.

- « **rue Charles Baudelaire** » : voie nouvelle vers l'Est, entre la rue Smith et la rue Delandine prolongée, au Sud de la rue Casimir Perier.

Charles Baudelaire (1821-1867) : Poète.

Charles Baudelaire, orphelin de père à l'âge de 6 ans, adopte un comportement rebelle dès sa jeunesse. Tout d'abord contre sa famille, entrant en conflit avec l'époux en secondes noces de sa mère, un général aux valeurs différentes des siennes, puis pendant ses études, au cours desquelles il se fera renvoyer du lycée Louis le Grand de Paris.

En 1832, il est interne au Collège Royal, futur lycée Ampère, à Lyon. Il y restera de la sixième à la seconde.

Il obtient ensuite son baccalauréat et choisit alors de mener une vie de bohème dans le quartier latin.

Espérant le ramener sur le droit chemin, sa famille le fait embarquer sur un paquebot à destination des Indes, mais Baudelaire s'arrêtera à la Réunion, son voyage durant 10 mois.

De retour à Paris, il dilapide l'héritage de son père, ce qui conduit sa famille à le placer sous tutelle judiciaire. Obligé alors de travailler, il devient journaliste et critique d'art et commence à écrire des poèmes.

C'est en 1857 qu'il publie Les Fleurs du Mal, recueil de poèmes qui sera condamné pour « outrage à la morale publique et aux bonnes mœurs ». Une nouvelle version paraîtra en 1861, dans laquelle seront supprimés six poèmes.

Cependant, une demande de réhabilitation permettra de faire annuler cette condamnation par la cour de cassation en 1949.

Diminué par des problèmes de santé, Baudelaire s'éteint en 1867, à l'âge de 46 ans.

En 1868, deux œuvres seront publiées à titre posthume, « le Spleen de Paris » et « les Curiosités esthétiques ».

Non reconnu de son vivant, Baudelaire sera considéré après sa mort comme l'un des plus grands poètes du XX<sup>e</sup> siècle.

• « **rue Antoine Delandine** » **prolongée** : voie nouvelle dans le prolongement de la rue Delandine, vers le Sud, entre la rue Casimir Perier et la rue Paul Montrochet.

Antoine Delandine (1756-1820) : Avocat, Homme de lettres.

Avocat au parlement de Dijon, puis de Paris, Delandine est élu député du Forez aux Etats généraux.

Il s'oppose alors à la Déclaration des Droits, qu'il juge dangereuse. Il s'oppose également aux républicains, ce qui lui vaut d'être incarcéré, sous la terreur, à Lyon.

Il sera libéré le 9 Thermidor, à la chute de Robespierre.

En parallèle, il publie des ouvrages d'histoire, ou à caractère politique.

En 1803, il devient le premier directeur de la Bibliothèque municipale de Lyon et contribue au développement des fonds.

Il occupera ce poste jusqu'en 1820, année de son décès.

Pour son ouvrage « Enfer des peuples anciens », il reçoit le titre de membre honoraire de la Société royale des antiquaires de Londres.

Le nom Delandine a été officiellement attribué à l'actuelle voie le 18 mai 1837 par délibération du Conseil municipal.

Vu la délibération du Conseil municipal du 18 mai 1837 ;

Vu l'avis du Conseil du 2<sup>e</sup> arrondissement ;

Oùï l'avis de la commission urbanisme - logement - cadre de vie - environnement - politique de la ville - déplacements - sécurité - voirie ;

## **DELIBERE**

1- La passerelle piétonne reliant les quai Antoine Riboud et Arlès-Dufour, au-dessus de la place nautique est dénommée « Passerelle Florence Arthaud ».

2- L'allée entre le cours Charlemagne et la rue Smith, au Sud de la rue Casimir Perier, est dénommée « Allée Lucien Bégule ».

3- L'allée entre la rue Smith et la rue Delandine prolongée, dans le prolongement de l'allée Lucien Bégule, est dénommée « Allée Susan Sontag ».

4- L'allée entre la rue Delandine prolongée et le quai Perrache, dans le prolongement de l'allée Susan Sontag, est dénommée « Allée Jeanne Barret ».

5- La place à l'angle des rues Delandine et Casimir Périer est dénommée « Place Hubert Mounier ».

6- La voie nouvelle vers l'Est, entre la rue Smith et la rue Delandine prolongée, au Sud de la rue Casimir Perier, est dénommée « Rue Charles Baudelaire ».

7- La voie nouvelle dans le prolongement de la rue Delandine, vers le Sud, entre la rue Casimir Perier et la rue Paul Montrochet, est dénommée « Rue Antoine Delandine ».

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Jean-Yves SECHERESSE